

CTL du 6 mars 2012 - Compte rendu

Ordre du jour :

- les ponts naturels en 2012 (vote)
- le budget de la DRFIP (pour information)
- les conditions de vie au travail et le tableau de bord de veille sociale de la DRFIP (pour information)
- Questions diverses

Déclarations liminaires :

la CGT a lu en début de séance la déclaration liminaire publiée sur le site et intitulée: «austérité pour les peuples d'Europe ; jour de carence pour les fonctionnaires ; suppressions massives d'emplois à la DGFIP. Une même logique politique à combattre"

1 - Ponts naturels en 2012

Au cours de la discussion, la CGT a rappelé sa position : que tous les ponts potentiels soient déclarés ponts naturels avec fermeture des services et libre choix de l'agent de travailler ou non. Cette position explique notre vote ultérieur.

M.MONCERE est revenu sur sa décision de n'accorder que 2 ponts naturels en 2012 et a proposé de retenir le 18 mai, le 24 décembre et le 31 décembre qui seront considérés comme ponts naturels et pour lesquels TOUS les services seront fermés .

Vote : Pour: Administration Contre : CGT, CFDT, FO. Abstentions : SNUI et CFTC

2 – le budget de la DRFIP

Avant d'examiner le budget 2012, un compte rendu d'exécution du budget 2011 nous est présenté. Les dépenses de personnels sont isolées dans ce qui s'appelle le Titre 2 et sont traitées hors ce que l'on nomme le Budget départemental.

Les crédits de ces budgets constituent la dotation globale de fonctionnement. Elle recouvre trois domaines, les dépenses des locaux, le fonctionnement et l'équipement et s'articule en trois niveaux déterminant la manière dont sont attribués les crédits.

- Le premier niveau correspond à la dotation globale de fonctionnement de base. Il est constitué d'un montant lié aux dépenses des locaux et d'un forfait par agent.
- Le second niveau regroupe les crédits affectés (affranchissement informatique, dépense de réseau informatique...)
- Le troisième niveau est constitué d'abondements exceptionnels (par exemple en 2011 travaux du SIP de Caluire, salles de formation à la CAE et frais d'affranchissement pour le CEM).

Compte rendu d'exécution du budget départemental 2011

La Direction Générale a imposé une réserve de 2% sur la dotation de 1er niveau qu'elle n'a dégelé que partiellement, à hauteur de 1%.

Compte tenu de ce fait, la Dotation de 1er niveau exécutée est de 19 628 137 € dont 14 677 936 €

pour la DRFIP seule (hors CPS, DIT et CEM), celle des deuxième et troisième niveaux de 14 996 401€ (dont 13 926 022 € d'affranchissement pour le CEM), ce qui fait un total de 34 624 538 € soit 99.87 % des crédits reçus.

Notification du Budget 2012

Le budget départemental ne comprend plus que la DRFIP stricto sensu et le CPS. En effet, du fait de la mise en place de la DISI, le DIT et le CEM sortent du budget de la DRFIP.

La réserve obligatoire sur la dotation de 1er niveau passe de 2 % en 2011 à 5 % en 2012

À périmètre égal, la dotation de premier niveau après réserve obligatoire est en baisse de 18% par rapport à 2011.

Compte –tenu de cette réduction drastique des crédits, la direction locale en est réduite à opérer des coupes sombres tous azimuts qui ne manqueront pas de dégrader encore davantage les conditions de travail au quotidien. Quant aux dépenses de travaux et d'entretien immobilier (hors opérations spécifiques pour lesquelles des crédits sont alloués par la Direction Générale) les prévisions sont au plus bas avec 150 000 €.

Le commentaire de la CGT

Comme l'an dernier et contrairement aux pratiques d'avant la fusion, ce budget n'a pas été soumis au vote du CT.

La CGT ne peut que dénoncer la logique de la Révision Générale des Politiques Publiques qui conduit à amputer gravement les moyens. Avec les suppressions récurrentes d'emplois, c'est bien le service public qui en fait les frais.

Les réductions budgétaires ne sont plus admissibles ! Les personnels ,avec la CGT, doivent se mobiliser pour inverser cette logique !

3 – les conditions de vie au travail et le tableau de bord de veille sociale de la DRFIP

La DRFIP a fait une communication concernant les derniers éléments composant ce dossier .

La CGT rappelle que dans le contexte actuel la mise en place du DUERP, du tableau de veille sociale, et autres espaces de dialogue ne seront au mieux qu'une opération PLACEBO.

Ils peuvent être cependant utilisés comme des lieux d'expression des revendications et servir de points d'appui aux interventions des représentants du personnel lors des CT futurs .

4 – Questions diverses

- Arrivée d'autres administrations sur le site de Tarare: M. Rivard a confirmé que certaines administrations étaient intéressées (DDT, centre national de la propriété forestière) mais que rien n'est encore décidé.
- Dossier immobilier de Villefranche- Rivoli : pas de projet formalisé de regroupement sur Villefranche-Riottier.De ce fait, le renouvellement du bail est envisagé. Notre syndicat a fait remarquer que le discours était le même qu'en juillet 2011 (demande CGT)

- Indemnité de terrain des aides-géomètres : la CGT demande que le taux maximum de l'indemnité de terrain, jusqu'alors attribuée uniquement aux géomètres, soit également versée aux aides-géomètres qui utilisent leur véhicule pour les besoins du service. Suite aux courriers des intéressés, la Direction a pris l'attache de la Centrale et attend une réponse. (demande CGT)
- Mise en place du pôle patrimonial : cette cellule composée d'un cadre A et d'agents est installée à la CAE depuis mi-janvier sans information du CT !!!! (demande CGT)
- Rapprochement des trésoreries du Grand Lyon et de Lyon municipale : la question a été posée depuis plus d'un an à l'administration centrale : pas d'objection de principe ; la question doit être examinée en comité de direction nationale en mai 2012
- Communication du rapport d'enquête sur l'accident provoqué par la coupure d'électricité à la CAE: le rapport a été transmis en juin 2011. Huit agents ont fait part de leurs observations et la permanence sur site en juillet 2011 a reçu huit personnes
- Présentation du bilan de l'accueil dans les SIP: la date prévisible du comité technique est fixée au 3 mai 2012
- Infiltrations d'eau à Villefranche-Rlottier: pour des raisons de malfaçons et malgré des travaux récents, l'eau de pluie s'écoule et s'accumule dans le parking du 1^{er} sous-sol. La CGT attire, une nouvelle fois, l'attention de la Direction sur, d'une part, les risques d'accidents des personnes (risques de glissades signalées par l'inspecteur IHS) et également sur les conséquences, à long terme, que pourrait avoir l'infiltration de l'eau dans la dalle sur la solidité de la structure béton. La Direction demandera une nouvelle expertise.(demande CGT)
-
- Emplois déclarés vacants suite à concours interne de C en B: ils seront pris en compte pour septembre 2012
- Rapprochement des services de l'enregistrement et des conservations des Hypothèques : M Rivard a déclaré n'avoir aucune information. Propos pour le moins surprenants compte tenu ce celles, insistantes, qui circulent dans certains services. (demande CGT)
- Jour de carence : qu'en sera-t' il des quatre agents de Caluire qui ont été malades suite à une panne de chauffage.M Rivard a demandé la communication de ces cas.
- Vente de l'immeuble du cours de la Liberté où se trouvent des services de la DIRCOFI et la direction interrégionale : dans le principe cette vente est décidée. Ces services pourraient être relogés dans l'immeuble boulevard vivier merle où se trouve l'ESI qui doit déménager à la DISI